

GUYOT, YVES (1843-1928). *Journaliste, homme politique et théoricien du libéralisme, dont il a défendu toutes les dimensions au cours d'une longue carrière courageuse, qui reste encore en grande partie à étudier.*

Au sein de la tradition libérale française, assez bien unifiée en matière de doctrine, mais plurielle dans ses points de vue, démarches et méthodes — conformément à la doctrine individualiste qui définit l'humanité comme hétérogène —, Yves Guyot aussi tient une place singulière. Avec un bagage tout à la fois littéraire, philosophique et scientifique, il aborde la liberté comme un touche-à-tout, que tout intéresse. Conseiller municipal, député, ministre, rédacteur en chef ou collaborateur de multiples périodiques pendant plus de quarante ans, il évolue dans divers milieux et se retrouve dans les organigrammes d'institutions aux objets pour le moins variés, comme l'École d'anthropologie, la Ligue française pour le droit des femmes, la Ligue pour la séparation des Églises et de l'État, ou l'Association des droits individuels. La fermeté de ses principes, son honnêteté et son courage l'ont fait partout respecter ; mais parfois il embarrassait les uns ou les autres, par son anticléricalisme, son anticolonialisme ou son féminisme, en rupture avec les opinions couramment admises et professées. Avec ses collègues libéraux eux-mêmes, ses rapports furent plutôt mitigés. (Archives de Paris, Fonds Yves Guyot, D21J 179 : correspondance avec Léon Say et Gustave de Molinari. — Archives du château de Cazilhac : correspondance avec Paul Leroy-Beaulieu ; éd. Institut Coppet, p. 132.)

Dès ses plus jeunes années, ses préoccupations avaient été éclectiques. Passionné d'histoire, il avait accumulé, avant ses dix-huit ans, d'abondantes notes de lecture, grâce notamment à la riche bibliothèque du Bordage (Bretagne), la propriété familiale. Il avait fait alors, dit son ami et biographe Louis Fiaux, de Voltaire, de Diderot et de Montesquieu ses maîtres de chevet. (Louis Fiaux, *Yves Guyot*, 1921, p. 4-6) Mais c'est vers l'étude des nouvelles inventions qui bouleversaient le monde, qu'il dirigea surtout son esprit. Dans sa Bretagne natale, on en était encore à craindre les perturbations des chemins de fer et à considérer comme une victoire le détournement du tracé par une autre ville. (*La propriété. Réfutation de la thèse communiste de Paul Lafargue*, 1895, p. 212) Plus intrépide, Guyot ne se satisfaisait pas même de la modernité : il était convaincu que l'aviation était le moyen de transport de l'avenir, et à peine à Paris commença un travail sur le vol plané, en étudiant des livres de fauconnerie de la bibliothèque Sainte-Geneviève. (*L'Aéronaute. Moniteur de la Société générale d'aérostation et d'automotion aériennes*, février 1909, p. 9) Il fut de la troupe qui, depuis Bruxelles, lança le ballon *le Géant*, monté par Nadar ; malheureusement, à peine la nacelle à demi-soulevée, certains voyageurs durent être sacrifiés, et quatre descendirent successivement, dont le jeune Guyot, pour alléger l'aérostat. (*Le Constitutionnel*, 28 septembre 1864 ; *Journal des débats*, 29 septembre 1864.) C'étaient d'hardis précurseurs que ces hommes ; ils n'attendaient qu'une nouvelle révolution technologique — le moteur d'automobile — pour faire naître l'aviation

commerciale. (*L'Aéronaute*, etc., février 1909, p. 9) La Belgique lui révéla, par ricochet, la liberté politique, que la France avait abandonnée en acceptant l'Empire : et Guyot devint un fervent républicain. (*Le Siècle*, 16 mars 1899)

Avant le début de sa longue carrière dans le journalisme, c'est encore aux inventions et aux inventeurs qu'il consacra son premier livre. Longuement mûri, riche de faits et de remarques de bon sens, l'ouvrage paraissait composé par un homme expérimenté : un député, Noël Lefebvre Duruflé, s'y laissa prendre, et au milieu d'une séance cita ce livre à la tribune comme une autorité. (Séance du vendredi 21 juin 1867.) « Si j'avais su que vous étiez si jeune », regrettera cet homme en place, « je ne vous aurais pas lu, et certainement pas cité. » (*Journal des économistes*, mars 1928, p. 296)

Quand l'éternel *Courrier Français*, dans lequel avait écrit jadis Benjamin Constant, Gustave de Molinari, et tant d'autres, le recruta d'abord, ce fut pour traiter des sciences. (Voir ses annonces publicitaires dans la *Feuille de Provins*, 28 décembre 1867, ou *l'Industriel de Saint-Germain en Laye*, 21 décembre 1867). Mais bientôt Guyot y fera de la politique, car c'était la pente de son esprit.

La politique, il en faisait sans s'en rendre compte, comme M. Jourdain, depuis sa jeunesse. Quand, enfant, il traversait la lande de Baugée, appartenant à la commune de Liffré, et observait les différences entre la propriété privée et la propriété commune, il se construisait un bagage politique sans le savoir. (*La propriété. Réfutation de la thèse communiste de Paul Lafargue*, 1895, p. 173) De même il entendait des villageois, quand les chemins de fer pénétrèrent pour la première fois en Bretagne, s'indigner : « Les chemins de fer amèneront des étrangers », disaient-ils. « Ils viendront s'installer chez nous. Nous ne serons plus maîtres chez nous. On les verra s'introduire dans nos conseils municipaux et nous mettre à la porte. » (*Le Siècle*, 15 décembre 1899) En les entendant, il méditait sa réponse, que plus tard il donnerait.

Le libéralisme dont il héritait, pouvait s'incarner dans de multiples causes ; mais Guyot fit le choix, très tôt, de défendre surtout les indéfendus. « Je me suis constitué », écrivit-il un jour, « l'avocat des causes dédaignées de tous, malgré les conseils et les avertissements de mes amis, de « gens sérieux », qui me montraient les dangers de toutes sortes qui pouvaient en résulter pour moi, sans aucune compensation. Ces dangers étaient réels ; je les voyais ; je les ai courus ; j'en cours encore, non pas étourdiment mais après réflexion. Pour ces causes, j'ai dépensé du temps, je me suis livré à des enquêtes fastidieuses et répugnantes ; j'ai fait des sacrifices considérables, compromis des situations, risqué le ridicule, les haines féroces et basses des gens de police et pourquoi ?... Oh ! je ne demande pas de reconnaissance, et quelquefois, devant certains hommages, je me suis senti honteux et confus, car ils portaient à faux. Ils attribuaient mes actes à des mobiles vertueux, à un esprit de sacrifice et de dévouement que je n'ai pas. Mais, quand je vois frapper un enfant, quand je l'entends crier, quand je vois une femme pleurer, quand je suis témoin d'une souffrance, d'une douleur, quand j'entends le

récit d'une torture, je me dédouble : un autre moi éprouve ces douleurs, ces souffrances, ces tortures, et c'est moi qui les sens. Alors, toutes mes fibres nerveuses sont atteintes de vibrations qui mettent en ébranlement toutes mes cellules cérébrales ; et, comme je ne suis ni un passif ni un résigné, je ne gémis pas, je ne pleure pas, je n'épanche point mes sympathies en lamentations ; mon instinct de combattivité me jette en avant contre la cause de ces souffrances et de ces douleurs, avec toutes les armes que j'ai sous la main, et ma pitié, qui n'est que l'expression de ma propre souffrance, éclate en colère. Le vieux sang de soldat, de corsaire, de chasseur, qui coule dans mes artères, bouillonne. Question d'atavisme. Je poursuis les abus, je m'acharne contre toutes les tyrannies, comme d'autres poursuivent des perdreaux ou tuent des lapins. Même mobile. Amour de la chasse. Instinct de la destruction. Mais je dédaigne le perdreau et le lapin ; et, après toutes sortes d'aspirations vers l'idéal du soldat et du marin d'aventures, l'influence héréditaire de mon grand-père paternel, tabellion de village avant 1789, ayant dans sa bibliothèque toute la philosophie du XVIII^e siècle, réagit et me montra que les faits historiques n'étaient que la matérialisation de phénomènes psychologiques ; que la gloire guerrière, si retentissante encore aux oreilles des foules, était la plus misérable de toutes, car elle représentait les instincts destructifs et oppresseurs ; qu'une bataille était peu de chose auprès d'un livre, car il y avait longtemps que la dernière trace des batailles d'Alexandre était effacée, alors que Platon et Aristote régissaient encore le monde ; que l'action sérieuse, durable, utile, était l'action intellectuelle ; et, dès lors, mon choix fut fait et ma voie tracée. Il en est résulté que j'ai mis mes instincts héréditaires de destructivité et de combattivité au service des idées sociales, et que les tendances de l'égoïsme le plus féroce se sont transformées en besoins altruistes. » (*La Morale*, 1883, p. 253-254) Dès ses débuts dans le journalisme, en 1868, il combat tour à tour pour les enfants naturels, que la loi châtie injustement comme punition indirecte pour les pères, et pour la liberté du travail des femmes, que des préjugés éloignent de l'atelier, sans pour autant s'occuper de les nourrir. (*Le Courrier français*, 17 juin 1868 ; *Le Siècle*, 12 juillet 1868.)

Les causes traditionnelles du libéralisme vont aussi, une à une, bénéficier de son concours, et la tolérance religieuse, la liberté de l'éducation, la propriété, la paix, le libre-échange, les protections de l'État de droit, ne compteront guère à cette époque de plus solide défenseur que lui. Les ouvrages qu'il a consacrés à ces questions mériteraient d'être reconnus pour des classiques : *La tyrannie socialiste* (1893), *Les principes de 1789 et le socialisme* (1894), *La propriété : réfutation de la thèse communiste de Paul Lafargue* (1895), *La comédie socialiste* (1897), *La comédie protectionniste* (1905), *La démocratie individualiste* (1907), *Sophismes socialistes et faits économiques* (1908), *L'A B C du libre-échange* (1913), *La gestion par l'Etat et les municipalités* (1913). L'Institut Coppet a commencé à les rééditer.

Mais Guyot n'a jamais su se détourner, pour des motifs de prudence ou de stratégie, des causes qui l'appelaient. Contrairement à Paul Leroy-Beaulieu et Gustave de Molinari, mais comme Frédéric Passy, il eut l'audace d'être anticolonialiste, non seulement assumé, mais militant. Avril de Sainte-Croix, en 1921, l'appelle aussi avec justesse « le doyen des féministes », et le remercie d'avoir été « féministe quand cette qualité soulevait les railleries des gens qui se prétendaient sérieux. » (Allocution d'Avril de Sainte-Croix ; conférence du 30 janvier 1922 sur le droit des femmes.)

Il fallait une bonne dose de confiance, de courage et de résignation, pour ne pas dire de désinvolture, pour mener ces combats. Durant toute sa carrière, Guyot a été en butte aux insultes, aux menaces et aux persécutions. Son premier journal, *l'Indépendant du Midi*, fut saisi et interdit après à peine quelques semaines d'existence. (*Le Siècle*, 20 novembre 1868) Entré au *Rappel*, il subit une condamnation pour « offense envers la personne de l'empereur » ; le tribunal prononce d'abord une amende accompagnée d'une peine de prison de six mois, puis réforme son jugement, en maintenant l'amende mais en supprimant la prison. (*Le Rappel*, 9 et 30 mai 1870.) Trois mois plus tard, il sort de l'Assemblée nationale quand il est emporté par les forces de police pour un interrogatoire, sans cause véritable. (*Le Rappel*, 11 août 1870.) Jamais effrayé, Guyot est de toutes les luttes pour la justice et la liberté. En 1878, il est auprès des mineurs d'Anzin, pour connaître leurs revendications, et tire de son expérience des idées qu'il met en scène dans *La Famille Pichot*, et qu'Émile Zola, son ami, retravaillera à sa manière dans *Germinal*. Mais les socialistes ne comprennent pas comment sa sensibilité pour la cause des petits peut le conduire à défendre la liberté économique, qu'ils haïssent avec force. En 1883, des anarchistes tentent de l'assommer à l'aide de coups de poing américains, parce qu'au milieu d'une réunion de maçons il s'est opposé à leur proposition de se joindre aux manifestations de Louise Michel. (*La tyrannie socialiste*, 1893, p. ix ; *Les principes de 1789 et le socialisme*, 1894, p. 87)

Le libéralisme d'Yves Guyot n'est pas seulement complet sur le fond, il l'est également sur la forme. Au milieu de ses occupations quotidiennes de journaliste, il publia des ouvrages de doctrine, comme *La Science économique* (1881), plusieurs fois réédité. Il savait varier les styles, et se mettre à la portée de ses lecteurs ou de son auditoire ; il était bon écrivain, et habile conférencier. Comme Frédéric Bastiat avant lui, il a beaucoup usé du dialogue, en créant tout exprès des personnages, comme ce bon M. Faubert, qu'il mobilise pendant plusieurs décennies. C'est au point que Louis Fiaux regrette que Guyot ne nous ait pas donné quelque pièce de théâtre satirique où il aurait égayé l'humeur publique sur les préjugés et lieux communs de ses contemporaines et contemporains. (Louis Fiaux, *Yves Guyot*, 1921, p. 27) Avec sa prose ferme et élégante, Yves Guyot se répandit du moins en romans. Il pensait à juste titre que la littérature prépare ou accompagne les conquêtes de la science sociale ; il voulait y participer. (*La famille*

Pichot, 1882, p. 2) C'était chez lui une conviction très enracinée, et plusieurs de ses premières publications, comme *Nos Préjugés politiques* (1872), le *Manuel du parfait bonapartiste* (1875), ou le *Dialogue entre John Bull et George Dandin sur le traité de commerce franco-anglais* (1881), conservent des mérites de style supérieurs même à leur valeur théorique.

L'œuvre monumentale d'Yves Guyot a fait date, mais aujourd'hui elle reste encore en grande partie à étudier. Géant de la pensée libérale, il est tout au bout d'une chaîne brillante, et le dernier représentant d'une tradition qui n'aurait plus après lui d'aussi bon athlète. Gustave Schelle, qui s'était réfugié dans l'histoire du libéralisme français au XVIII^e siècle pour ne pas sombrer tout à fait dans la mélancolie, le reconnaissait. « Vous êtes le seul à l'heure qu'il est qui souteniez encore les bons principes », disait-il à son vieil ami, en 1924. « Les autres sauf de rares exceptions n'y comprennent rien. » (Lettre du 13 septembre 1924 : Fonds Guyot des Archives de Paris, D21J 179)

Guyot a tant écrit ; il a tant voyagé ; il s'est mêlé à tant d'hommes et de femmes brillantes, que retracer son parcours et redéfinir sa pensée relève de la gageure : ce sera, pour celui ou celle qui s'en occupera, une entreprise haletante, mais passionnante. Les moyens de prendre possession à nouveau de cette œuvre libérale de premier plan ne manquent pas : à côté des ouvrages, les périodiques ont presque tous survécu, et les archives privées et publiques sont riches, à commencer par le monumental Fonds Guyot des Archives de Paris et la longue correspondance de l'auteur avec Mme Raffalovich conservée à l'Institut de France.

[Rééditer les principaux ouvrages de l'auteur est une étape nécessaire.]

[Il sera beaucoup question de ce corpus et des idées portées par Yves Guyot, dans les articles successifs de ce Dictionnaire.]